

A/ Le DLA- Dispositif local d'accompagnement.

Pourquoi ?

Ce qui nous a fait choisir le DLA c'est la conscience partagée :

>de la **nécessité** de faire un état des lieux de l'association d'une part, et d'autre part, d'identifier la nature des sollicitations auxquelles elle est confrontée, ainsi que les différents acteurs qui les portent. Cela pour pouvoir établir un diagnostic, analyser les nouveaux enjeux qui se présentent, anticiper des chemins à suivre pour nous donner les moyens d'y répondre;

>du **besoin** de comprendre l'importance de la création d'un poste salarié, ou pas, et au cas où, nous préparer à notre fonction d'employeur ;

>de la **volonté** d'entrer dans une démarche où nous pourrions prendre le temps d'établir constats et questionnements, de nous donner les moyens d'y répondre avec une aide extérieure.

Ce dispositif offre des possibilités qui correspondent à nos attentes.

Comment ?

Après avoir établi un diagnostic partagé avec la structure porteuse du DLA dans l'Indre¹, nous choisissons² notre accompagnateur, « "[Manufacture coopérative](#)" . C'est l'organisme qui a fait la proposition la plus en phase avec notre philosophie et nos besoins. L'association sera accompagnée dans sa stratégie de développement et sa professionnalisation.

Calendrier

Nous avons eu quelques réunions téléphoniques et nous sommes retrouvés en présence :

>23 janvier à Paris : réunion avec le bureau, pour élaborer le plan d'action.

>18/19 avril à Châteauroux : rencontre de bureau élargi à 7 personnes et des partenaires, premier travail sur le projet associatif, bilan des étapes précédentes, travail sur l'histoire et les fondamentaux.

>18 septembre à Paris : tenue d'un séminaire qui rassemble 12 personnes, pour une appropriation/réappropriation et un prolongement des travaux d'avril.

>06 octobre à Paris : tenue de l'assemblée générale, pour partager les constats et questionnements du DLA, et rassembler autour de la proposition du nouveau projet associatif.

>28/29/30 octobre Rezé : le bureau/CA, finalisation du travail entamé à l'assemblée générale sur le projet associatif, la communication interne et externe.

1 Hal'âge a son siège social à Châteauroux.

2 En novembre 2017 un appel d'offre est lancé en direction de prestataires potentiels.